

2MS STRASBOURG

Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)

au capital social de 60 000 €

19 RUE DES FRANCS-BOURGEOIS, 67000 STRASBOURG

RCS STRASBOURG 990 823 577

(la « Société »)

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSOCIE UNIQUE

Le 05/11/2025

La société Tigermilk France, SASU au capital social de 540000 euros, immatriculée sous le numéro 929 832 350 RCS Paris, dûment représentée par Tiger Holdings, agissant en qualité d'associé unique de la Société, elle-même représentée par Alexis Melikov, agissant en qualité d'associé unique de la société (ci-après l'« Associé Unique »),:

Résolution unique

L'associé unique décide de prolonger la durée du premier exercice social en cours, de sorte que :

- Le premier exercice social de la société, initialement prévu pour se clôturer le 31 décembre 2025, sera exceptionnellement prolongé et se clôturera le 31 décembre 2026.
- À compter du 1er janvier 2027, les exercices sociaux auront une durée de douze mois, commenceront le 1er janvier et se clôtureront le 31 décembre de chaque année.

En conséquence, l'article 20 des statuts relatif à l'exercice social est modifié comme suit :
« L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
Par exception, le premier exercice social débutera à compter de l'immatriculation de la Société au registre du commerce et des sociétés et se terminera le 31 décembre 2026. »

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

La société Tigermilk France, Associée Unique

